

Le versement anticipé de vos impôts peut vous rapporter un bel avantage financier. Mais cela peut représenter un montant important à payer en une seule fois. Heureusement, grâce à notre crédit Fiscoline, vous pouvez facilement financer vos impôts anticipés sans mettre à mal votre trésorerie: Belfius règle directement au fisc l'entièreté du montant estimé de vos impôts, et vous remboursez votre crédit tous les mois, en toute sérénité.

FISCOLINE EST IDÉAL POUR VOUS SI...

- > vous souhaitez éviter des impôts plus élevés et bénéficier d'un allègement fiscal, en payant vos impôts à l'avance
- > vous préférez étaler vos charges fiscales sur plusieurs mois



Plus de liquidités

> Vous étalez le versement anticipé de vos impôts sur plusieurs mois.

Plus de flexibilité

> Vous avez le choix entre 2 formules de remboursement et vous déterminez vous-même quand vous commencez à rembourser (voir tableau page 2).

Plus de confort

> Vous n'avez plus à vous préoccuper de vos versements anticipés. Belfius s'en charge pour vous.

Moins d'impôts

> Grâce à votre versement anticipé, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts et évitez une majoration ultérieure. Combien? Cela dépend du montant et de la date de votre versement anticipé.

EN RÉSUMÉ



(2) Pour qui?

Les entreprises.



Le montant du crédit

Minimum 1.250 euros.



🔁 Le type de crédit

Un crédit à durée déterminée.



L'objectif

Financer le versement anticipé de vos impôts.



La durée

1 an, avec 3 à 12 remboursements mensuels, selon la formule de remboursement choisie.



Les intérêts

Le taux d'intérêt est établi pour toute la durée du crédit.



Les frais

- > Frais unique de maximum 100€
- > Vous ne payez aucune commission de réservation (indemnité pour réserver du capital).





Vous pouvez, en principe, déduire les intérêts et les frais du crédit en tant que frais professionnels.



Le remboursement anticipé

Vous pouvez rembourser anticipativement votre crédit. Dans ce cas, vous payez une indemnité de rupture d'un montant équivalent à 6 mois d'intérêts. Ces intérêts sont calculés sur la base du montant remboursé anticipativement si le montant du crédit ne dépasse pas 2 millions d'euros.

Si le montant du crédit dépasse 2 millions d'euros, alors l'indemnité est équivalente à la perte financière réelle de la banque.

QUELLE FORMULE DE REMBOURSEMENT PRÉFÉREZ-VOUS?

Formules de crédit pour versement anticipé Formules de crédit pour versement d'impôts le 10/4 - 10/7 - 10/10 - 20/12 anticipé d'impôts le 10/4 Formule > vous commencez à rembourser votre > vous commencez à rembourser votre crédit à partir du 10e jour du mois suivant crédit avant que Belfius effectue le le versement de Belfius au fisc. Sauf pour paiement au fisc, ou à ce moment-là le mois de décembre: votre remboursement > pas possible si votre exercice comptable commence alors le 20 janvier ne coïncide pas avec l'année civile > valable également si votre exercice comptable (exercice comptable interrompu) ne coïncide pas avec l'année civile (exercice comptable interrompu) Paiement au fisc par Belfius et 1re Paiement au fisc 1^{re} échéance Paiement au fisc 1^{re} échéance échéance de votre amortissement 10/4 10/5 10/4 10/1 mensuel 10/7 10/8 10/2 10/10 10/3 10/11 20/12 10/4 20/1 Remboursement mensualité constante (capital + intérêts) mensualité constante (capital + intérêts) Durée > min. 3 à max. 12 remboursements annuels > min. 5 à max. 12 remboursements annuels

VOUS SOUHAITEZ

- plus d'infos sur les outils mis à disposition des entreprises pour un meilleur accès au financement et sur les possibilités d'obtenir des sûretés gouvernementales? Consultez financement des entreprises be/fr/accompagnement-soutien-et-garanties-publiques
- plus d'infos sur les principales sûretés qui peuvent vous être demandées et leur impact sur votre demande de crédit?
 Consultez financementdesentreprises.be/fr/chercher-un-credit/suretes

Intermédiaire compétent pour les services bancaires et d'assurances et la distribution d'instruments financiers: Ombudsfin, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, boîte 2, 1000 Bruxelles - ombudsfin.be



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Consultez *belfius.be* ou contactez votre Corporate Banker. II/elle se fera un plaisir de vous aider.

